

La gestion pilotée est un mode de gestion des contrats Generali Epargne E1001/E1002 et Generali Epargne Capitalisation E1003, géré par Generali Vie sur les conseils de Generali Wealth Solutions. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées de l'orientation GWS Conviction de la Gestion Pilotée des contrats Generali Epargne E1001/E1002 et Generali Epargne Capitalisation E1003. Au titre de ce mode de gestion, Generali Wealth Solutions fournit à Generali Vie les éléments constitutifs de ce reporting.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES DE FRAIS¹ (en base 100 du 03/06/2021 au 29/03/2024)



PERFORMANCES MENSUELLES NETTES 2024¹ (%)

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
0,88	2,42	2,26									

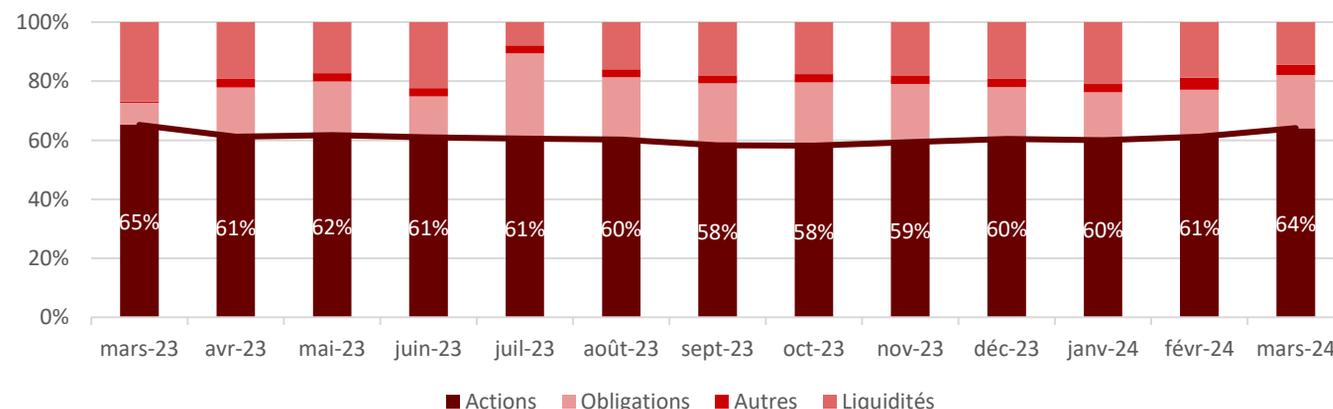
PERFORMANCES CUMULÉES NETTES¹ ET INDICATEURS DE RISQUE

YTD	5,66%
1 an	12,81%
Depuis la création (03/06/2021)	8,96%
Volatilité 1 an	6,04%
Perte maximale* 1 an	-6,72%
Exposition aux actifs risqués**	65,40%

PERFORMANCES NETTES¹ CALENDAIRES

2023	12,96%
2022	-13,49%

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

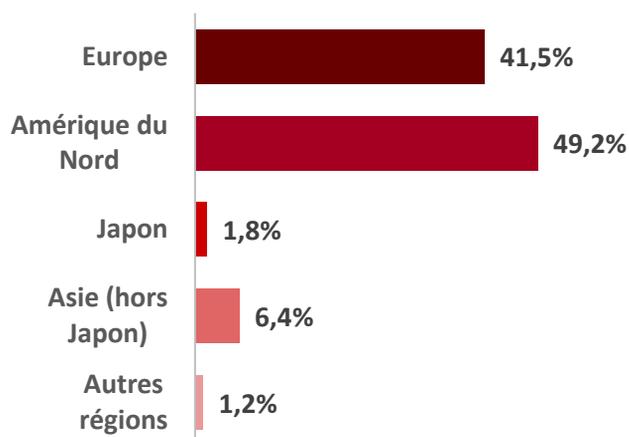
*La perte maximale mesure la plus forte baisse de l'orientation de gestion dans une période donnée

**Les actifs risqués sont les actions et les obligations spéculatives

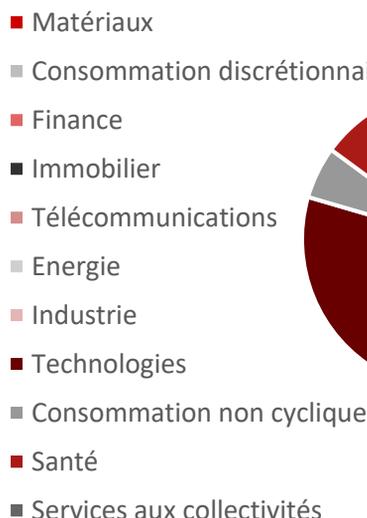
10 PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE

Nom	Zone géographique	Poids
GWS Allocation Tactique C	International	40,0%
JPM America Equity A (acc) EURH	Etats-Unis	8,2%
Comgest Renaissance Europe C	Europe	5,4%
Generali Investissement C	Europe	4,9%
Robeco QI Glb Dev Sust Enh Idx Eqs D €	International	3,5%
Varenne Valeur A EUR Acc	International	3,2%
R-co Valor F EUR	International	3,2%
First Eagle Amundi International AHE-C	International	3,2%
M Convertibles SRI AC	Europe	3,2%
CT (Lux) American Smaller Com AEH EUR	Etats-Unis	3,1%

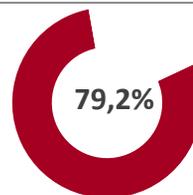
RÉPARTITION DE LA POCHES ACTIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION DE LA POCHES ACTIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE REpondant À DES CRITÈRES ESG²



COMMENTAIRE DE GESTION

En mars, les marchés financiers ont continué de bénéficier du même élan dont ils avaient déjà largement profité les mois précédents. Une combinaison de surprises économiques globalement positives, associées à des discours toujours conciliants des Banquiers centraux concernant les taux d'intérêts, a permis aux indices boursiers mondiaux d'enregistrer des records. L'indice CAC 40 de la bourse de Paris a même battu un niveau inédit, celui des 8000 points, et inscrit début avril un plus haut historique en séance à 8253 points. L'indice des actions mondiales, le MSCI World, exprimé en euros, a progressé de 3,1% sur le mois, le S&P 500, l'indice des actions américaines, affiche une progression de 3,1% et l'indice européen, Eurostoxx 50 a connu une hausse de 4,2%.

Au niveau de l'activité économique, l'industrie mondiale sort de la récession avec des indicateurs avancés qui repassent en territoire d'expansion tandis que le secteur des services continue d'afficher une activité correcte. La divergence économique entre les Etats-Unis et la zone Euro s'intensifie. Les consensus prévoient maintenant une croissance du PIB de 2,2% pour les Etats-Unis et de 0,5% pour la zone Euro en 2024. Ces projections marquent une révision notable depuis octobre, avec une nette amélioration pour les Etats-Unis de 0,9% à 2,2%, tandis que les attentes pour l'Europe ont légèrement diminué de 0,8% à 0,5%. Ce réajustement des prévisions explique en partie les différences de rendement des marchés boursiers des deux régions.

Dans un climat économique en amélioration, les banquiers centraux ont livré des messages globalement rassurants, avec la BCE orientant vers une réduction de taux en juin et quatre baisses sont attendues par les opérateurs sur l'année pour la zone Euro. Aux Etats-Unis, la FED a rassuré quant à l'approche d'une période de baisse des taux. Néanmoins, vu la robustesse de l'économie américaine, certains membres émettent des avis divergents, estimant prématuré d'assouplir la politique monétaire. Contrairement aux attentes de six baisses de taux projetées fin de l'année dernière, le marché n'anticipe maintenant que deux baisses à partir de l'été.

Dans le contexte actuel, la volatilité des taux d'intérêt persiste avec une légère tendance haussière récente, mais les marchés restent sereins, soutenus par des indicateurs positifs d'inflation. Il faut néanmoins surveiller les matières premières, en particulier le pétrole dont le prix augmente à cause de la résilience économique et des tensions géopolitiques continues, risquant de raviver les discours sur l'inflation dans les mois à venir.

Finalement, malgré une impression de continuité, un regard approfondi révèle des changements récents sur les marchés, notamment une rotation sectorielle naissante : les performances des petites capitalisations s'alignent désormais sur celles des grandes, tandis que les valeurs de rendement (dites Value, telles que financières et pétrolières) surpassent les valeurs de croissance, y compris technologiques. De plus, sur une période d'un mois, le Nasdaq, qui inclut les valeurs technologiques américaines, a performé moins bien que le Dow Jones.

Au cours du mois de mars, nous avons effectué le premier arbitrage de l'année afin de poursuivre notre mouvement d'arbitrage des grandes capitalisations vers les petites capitalisations, mouvement entamé lors du dernier arbitrage en septembre 2023.

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cette orientation de gestion « **GWS Conviction** » est destinée aux Souscripteurs à la recherche d'une gestion dynamique de leur épargne investie, de potentielles plus-values à long terme sur un horizon d'investissement minimum recommandé de huit (8) ans, pouvant engendrer un risque de perte en capital très élevé voire total et n'impliquant pas une garantie de l'épargne investie.

Elle cherche à répartir l'épargne investie entre plusieurs classes d'actifs en fonction des conditions de marché. Pour ce faire, cette orientation de gestion « **GWS Conviction** » exposera l'épargne investie du Souscripteur à une sélection de supports en unités de compte composée à 100 % d'organismes de placement collectif (OPC) de type monétaire, obligataire et action.

La part de l'épargne investie en OPC de type action et/ou en OPC de type obligation spéculative sera de 30 % minimum et pourra aller jusqu'à 100 % maximum.

Le solde de 0 % minimum et 70 % maximum sera investi dans des OPC de type obligataire et/ou monétaire.

Principaux risques : Risque actions, risque crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de liquidité.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances de l'orientation de gestion sont nettes de frais de gestion du contrat d'assurance vie et de frais au titre de la gestion pilotée (frais prélevés trimestriellement) et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Frais de gestion des supports en Unités de Compte : Veuillez vous reporter aux prospectus des organismes de placement collectif (OPC) disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion correspondantes. Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire du montant investi sur lesdits supports en unités de compte selon la fiscalité applicable, tel qu'indiqué dans les CG ²ESG signifie environnemental, social et de gouvernance.

Les contrats *Generali Epargne E1001/E1002* et *Generali Epargne Capitalisation E1003* sont des contrats d'assurance vie individuels, libellés en euros et/ou en unités de compte et/ou en Engagement donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification, assurés par Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances .

Eléments constituant l'orientation de gestion théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement s'agissant de la composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : changement d'orientation de gestion, versements/rachats, ... Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la réglementation Marchés d'Instruments Financiers. Pour plus d'informations sur les contrats *Generali Epargne E1001/E1002* et *Generali Epargne Capitalisation E1003*, veuillez consulter les Conditions Générales disponibles auprès de Generali Vie.

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits, et services fournis par Generali Wealth Solutions sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Les opinions et positions exprimées dans cette présentation ne représentent que le jugement de Generali Wealth Solutions et peuvent être soumis à tout changement sans préavis. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Wealth Solutions qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Avant toute souscription, le client devra lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui doit lui être soumis avant toute souscription ainsi que le prospectus des OPC servant de supports en unités de compte. Ces documents sont disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion concernées. Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF le 28/10/2020 filiale à 100 % de Generali Vie.

Pour toutes questions, veuillez vous rapprocher
de votre interlocuteur Generali.

Suivez nous sur
<https://generali-patrimoine.fr/generali-wealth-solutions>

La gestion pilotée est un mode de gestion des contrats Generali Epargne E1001/E1002 et Generali Epargne Capitalisation E1003, géré par Generali Vie sur les conseils de Generali Wealth Solutions. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion ainsi que des données chiffrées de l'orientation GWS Patrimoine de la Gestion Pilotée des contrats Generali Epargne E1001/E1002 et Generali Epargne Capitalisation E1003. Au titre de ce mode de gestion, Generali Wealth Solutions fournit à Generali Vie les éléments constitutifs de ce reporting.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES DE FRAIS¹ (en base 100 du 03/06/2021 au 29/03/2024)



PERFORMANCES MENSUELLES NETTES 2024¹ (%)

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
0,32	0,95	1,59									

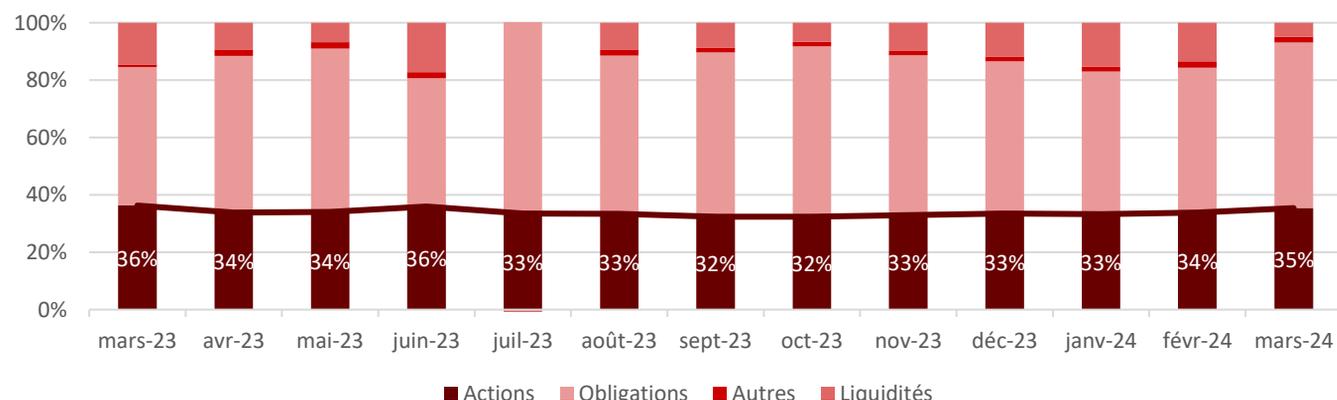
PERFORMANCES CUMULÉES NETTES¹ ET INDICATEURS DE RISQUE

YTD	2,90%
1 an	7,48%
Depuis la création (03/06/2021)	3,08%
Volatilité 1 an	4,21%
Perte maximale* 1 an	-4,45%
Exposition aux actifs risqués**	37,57%

PERFORMANCES NETTES¹ CALENDAIRES

2023	8,74%
2022	-10,68%

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

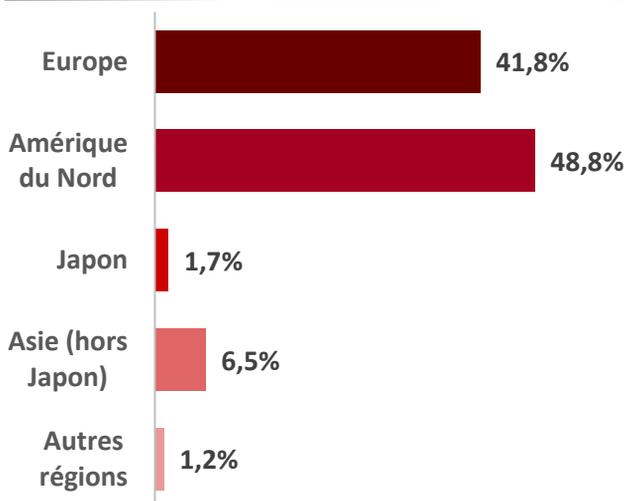
*La perte maximale mesure la plus forte baisse de l'orientation de gestion dans une période donnée

**Les actifs risqués sont les actions et les obligations spéculatives

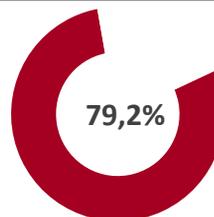
10 PRINCIPALES POSITIONS EN PORTEFEUILLE

Nom	Zone géographique	Poids
GWS Allocation Tactique C	International	20,0%
Pictet-USD Government Bonds HP dy EUR	Etats-Unis	12,6%
Generali IS Euro Bond DX	Europe	12,6%
HSBC Euro Gvt Bond Fund HC	Europe	9,1%
Generali IS Euro Short Term Bond DX	Europe	6,0%
Carmignac Pf Global Bond A EUR Acc	International	5,1%
DNCA Invest Alpha Bonds B EUR	International	5,0%
JPM America Equity A (acc) EURH	Etats-Unis	4,8%
Comgest Renaissance Europe C	Europe	3,1%
Generali Investissement C	Europe	2,8%

RÉPARTITION DE LA POCHES ACTIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE REpondant à des critères ESG²



COMMENTAIRE DE GESTION

En mars, les marchés financiers ont continué de bénéficier du même élan dont ils avaient déjà largement profité les mois précédents. Une combinaison de surprises économiques globalement positives, associées à des discours toujours conciliants des Banquiers centraux concernant les taux d'intérêts, a permis aux indices boursiers mondiaux d'enregistrer des records. L'indice CAC 40 de la bourse de Paris a même battu un niveau inédit, celui des 8000 points, et inscrit début avril un plus haut historique en séance à 8253 points. L'indice des actions mondiales, le MSCI World, exprimé en euros, a progressé de 3,1% sur le mois, le S&P 500, l'indice des actions américaines, affiche une progression de 3,1% et l'indice européen, Eurostoxx 50 a connu une hausse de 4,2%.

Au niveau de l'activité économique, l'industrie mondiale sort de la récession avec des indicateurs avancés qui repassent en territoire d'expansion tandis que le secteur des services continue d'afficher une activité correcte. La divergence économique entre les Etats-Unis et la zone Euro s'intensifie. Les consensus prévoient maintenant une croissance du PIB de 2,2% pour les Etats-Unis et de 0,5% pour la zone Euro en 2024. Ces projections marquent une révision notable depuis octobre, avec une nette amélioration pour les États-Unis de 0,9% à 2,2%, tandis que les attentes pour l'Europe ont légèrement diminué de 0,8% à 0,5%. Ce réajustement des prévisions explique en partie les différences de rendement des marchés boursiers des deux régions.

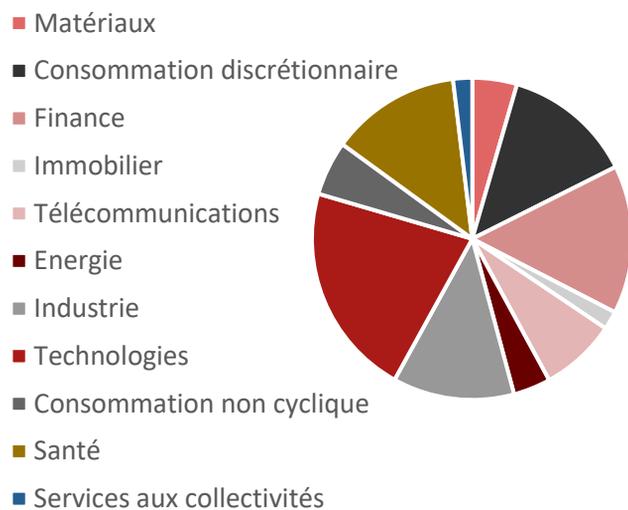
Dans un climat économique en amélioration, les banquiers centraux ont livré des messages globalement rassurants, avec la BCE orientant vers une réduction de taux en juin et quatre baisses sont attendues par les opérateurs sur l'année pour la zone Euro. Aux Etats-Unis, la FED a rassuré quant à l'approche d'une période de baisse des taux. Néanmoins, vu la robustesse de l'économie américaine, certains membres émettent des avis divergents, estimant prématuré d'assouplir la politique monétaire. Contrairement aux attentes de six baisses de taux projetées fin de l'année dernière, le marché n'anticipe maintenant que deux baisses à partir de l'été.

Dans le contexte actuel, la volatilité des taux d'intérêt persiste avec une légère tendance haussière récente, mais les marchés restent sereins, soutenus par des indicateurs positifs d'inflation. Il faut néanmoins surveiller les matières premières, en particulier le pétrole dont le prix augmente à cause de la résilience économique et des tensions géopolitiques continues, risquant de raviver les discours sur l'inflation dans les mois à venir.

Finalement, malgré une impression de continuité, un regard approfondi révèle des changements récents sur les marchés, notamment une rotation sectorielle naissante : les performances des petites capitalisations s'alignent désormais sur celles des grandes, tandis que les valeurs de rendement (dites Value, telles que financières et pétrolières) surpassent les valeurs de croissance, y compris technologiques. De plus, sur une période d'un mois, le Nasdaq, qui inclut les valeurs technologiques américaines, a performé moins bien que le Dow Jones.

Au cours du mois de mars, nous avons effectué le premier arbitrage de l'année afin de poursuivre notre mouvement d'arbitrage des grandes capitalisations vers les petites capitalisations, mouvement entamé lors du dernier arbitrage en septembre 2023.

RÉPARTITION DE LA POCHES ACTIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Cette orientation de gestion « GWS Patrimoine » est destinée aux Souscripteurs à la recherche d'une diversification de leur épargne investie sur un horizon d'investissement minimum recommandé de cinq (5) ans, pouvant engendrer un risque de perte en capital important et n'impliquant pas une garantie de l'épargne investie.

Elle cherche à répartir l'épargne investie entre plusieurs classes d'actifs en fonction des conditions de marché. Pour ce faire, cette orientation de gestion « GWS Patrimoine » exposera l'épargne investie du Souscripteur à une sélection de supports en unités de compte composée à 100 % d'organismes de placement collectif (OPC) de type monétaire, obligataire et action.

La part de l'épargne investie en OPC de type action et/ou en OPC de type obligation spéculative sera de 0 % minimum et ne pourra pas excéder 70 % maximum.

Le solde de 30 % minimum et 100 % maximum sera investi dans des OPC de type obligataire et/ou monétaire.

Principaux risques: Risque actions, risque crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de liquidité.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les performances de l'orientation de gestion sont nettes de frais de gestion du contrat d'assurance vie et de frais au titre de la gestion pilotée (frais prélevés trimestriellement) et nettes de frais de gestion propres aux supports en unités de compte, avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Frais de gestion des supports en Unités de Compte : Veuillez vous reporter aux prospectus des organismes de placement collectif (OPC) disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion correspondantes. Tout investissement (par versement ou par arbitrage) sur les supports en unités de compte (Actions) sont soumis à la Taxe sur les Transactions Financières. Ils feront l'objet d'un prélèvement complémentaire du montant investi sur lesdits supports en unités de compte selon la fiscalité applicable, tel qu'indiqué dans les CG ²ESG signifie environnemental, social et de gouvernance.

Les contrats *Generali Epargne E1001/E1002* et *Generali Epargne Capitalisation E1003* sont des contrats d'assurance vie individuels, libellés en euros et/ou en unités de compte et/ou en Engagement donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification, assurés par Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances .

Eléments constituant l'orientation de gestion théorique en fin de mois incluant la dérive de marché et représentant l'orientation de gestion cible de référence pour le gestionnaire. L'orientation du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement s'agissant de la composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : changement d'orientation de gestion, versements/rachats, ... Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la réglementation Marchés d'Instruments Financiers. Pour plus d'informations sur les contrats *Generali Epargne E1001/E1002* et *Generali Epargne Capitalisation E1003*, veuillez consulter les Conditions Générales disponibles auprès de Generali Vie.

Les informations contenues dans le présent document relatives aux produits, et services fournis par Generali Wealth Solutions sont publiées à titre purement indicatif. Par ailleurs, elles ne constituent ni en totalité, ni en partie un service de conseil en investissement, et ne constituent ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts, actions ou autres participations dans les produits d'investissement ou services d'investissement présentés. Elles ne sont pas liées ni destinées à constituer la conclusion d'aucun contrat ou engagement. Les opinions et positions exprimées dans cette présentation ne représentent que le jugement de Generali Wealth Solutions et peuvent être soumis à tout changement sans préavis. Ce document ne constitue en aucun cas la recommandation d'une stratégie, ni un conseil d'investissement. Les informations contenues dans ce document sont régulièrement mises à jour par Generali Wealth Solutions qui n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions et de pertes ou dommages résultant de l'utilisation de ces informations à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont prévues. Avant toute souscription, le client devra lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), qui doit lui être soumis avant toute souscription ainsi que le prospectus des OPC servant de supports en unités de compte. Ces documents sont disponibles sur les sites internet des sociétés de gestion concernées. Generali Wealth Solutions est une société de gestion agréée par l'AMF le 28/10/2020 filiale à 100 % de Generali Vie.

Pour toutes questions, veuillez vous rapprocher
de votre interlocuteur Generali.

Suivez nous sur
<https://generali-patrimoine.fr/generali-wealth-solutions>